



CONSEIL PORTUAIRE DE LA TESTE DE BUCH

Réunion du mardi 13 novembre 2018

La réunion du Conseil Portuaire des ports de La Teste Centre et Rocher s'est tenue le mardi 13 novembre 2018 à 14h30 à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean TOUZEAU Dominique DUCASSE Antoine CONNILHERE Thierry BEAUGENDRE Jean LACOSTE Pierrick FRIBOURG Thomas CASTAING Jonathan GONZALEZ GARCIA Michel FAUGEROLLES Jean-Claude BELLIARD	Jean-Jacques EROLES Christophe GARCIA Bruno SAVY Laurent REVOLAT Gérard RUIZ Frédérique LABAT-DUBERN Alain UDAVE Julien DUBERN Michel ROUCHOU
EXCUSES	Pascal DE LABARRIERE	Sylvain JOUBERT Manuel FINESTRA Jérémie LARRIEU
AUTRES PARTICIPANTS		
Jacques CHAUVET, Vice-Président SMPBA Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Bruno SAVY, Responsable Finances et Marchés Publics SMPBA Fabrice WEBER, Police portuaire du SMPBA David ROMERO, Responsable travaux et entretien SMPBA Arnaud MONESTIER, Agent Portuaire SMPBA Florence LE POITVIN, secrétariat SMPBA (remplacement) Laurent PIANET, DDPP (représentant Philippe SALVAGNAC, Chef du Service Sécurité Sanitaire Animale des Aliments) Angelika HERMANN, ostréicultrice Sabine JEANDENAND, Directrice du SIBA <u>Excusés :</u> Madame LARRUE Delphine CATHALA, Directrice Départementale Mélina ROTH, Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon		

Jean TOUZEAU accueille l'ensemble des participants, souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance par manifester sa confiance au SMPBA pour régler les difficultés dans la volonté de gérer les ports de façon coordonnée et concertée tel qu'il en a pris l'engagement.

Il tient toutefois à faire une mise au point en précisant qu'il tenait à réunir ce conseil portuaire maintenant et non le reporter après les fêtes. Il souhaite également qu'il se déroule dans un bon climat et que les actions se passent bien.

Il en profite pour rappeler le rôle du Conseil Portuaire en précisant que tous les membres sont invités. Toutes les demandes d'informations des membres peuvent être entendues.

Monsieur FRIBOURG, ostréiculteur, considère que ce conseil est plutôt une réunion à caractère d'information du fait qu'aucun document n'ait été communiqué avant la séance.

Cyril CLEMENT répond qu'il n'était pas nécessaire de communiquer plus d'information qu'il n'y en a en ligne sur le site internet du SMPBA du fait qu'il n'y ait pas eu de nouvelles délibérations. En outre, certains dossiers évoqués, notamment règlement de gestion et tarification, ont déjà fait l'objet de diffusions et échanges. Monsieur TOUZEAU rappelle et invite chacun à saisir le SMPBA afin de communiquer les points qu'il souhaite voir inscrire à l'ordre du jour. Il remercie toutes les équipes pour l'organisation, le partage et la communication.

Monsieur CHAUVET précise que le règlement des conseils portuaires a été travaillé abondamment et voté. Pour sa part, une autre entité, le Conseil Consultatif, a été élargi à 23 membres et se réunit avant chaque Conseil Syndical et pour tout dossier important. Cette organisation est singulière et n'existe nulle part ailleurs.

Le SMPBA va mettre en place un dispositif de surveillance pendant les fêtes pour prévenir les vols d'huitres sur les ports qui le demandent. Monsieur FRIBOURG indique qu'il n'y a pas de besoin pour le port de La Teste Centre.

Monsieur TOUZEAU propose ensuite à Cyril CLEMENT de dérouler l'ordre du jour.

I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon et état des dossiers structurels en cours

Cyril CLEMENT rappelle les objectifs du SMPBA depuis sa création il y a un an, en présentant quelques chiffres :

24 agents dont 13 SMPBA, 7 mises à disposition du Département de la Gironde, 1 mise à disposition mairie de Lanton, 3 mises à disposition d'Andernos), 7 conseils syndicaux, 91 délibérations, transferts complets réalisés des communes et du Département, 1 BP, 1 BS et deux décisions modificatives (dotations, transferts, conventions....)

• Les principaux chantiers en cours et les évolutions :

- montée en puissance d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports;
- étude sur la sécurité avant les fêtes (réunion le 20 novembre à La Teste);
- finalisation du règlement de gestion (réunion le 30 novembre à Audenge);
- lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire;
- bornage des AOT : déjà commencé
- création des zones de mouillages (Andernos, Arès, Lanton) : dossiers officiels
- légère évolution de l'organisation interne (départs, besoins, missions):

II. Le budget

Tous les transferts ont été réalisés, c'est pour cela que l'investissement est supérieur à celui des autres années (déduction des financements du Département).

BUDGET 2018	Budgétisé	Réalisé
Recettes		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	2 129 679,70 € (61,73 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 009 276,22 € (53,58 %)
Dépenses		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	1 721 774,72 € (49,91 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 020 157,72 € (53,77 %)

III. Evolutions tarifaires

Bilan 2018

- Première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire (portail Alizée) et comptable ;
- Calendrier étalé sur 2018 (mise à jour des bases de données, souhaits des professionnels);
- Plan d'eau terminé (sauf renouvellements), terrestre en cours;
- Fin des redevances exceptionnelles perçues (au bénéfice des professionnels, par une baisse significative et/ou par la prise en compte intégrale de l'entretien des ouvrages);
- Taux de recouvrement très important;
- Vigilance suggérée aux usagers car « dynamisme » des paieries.

2019

Avancement 2018:

(montants arrondis en TTC)

500k€ à facturer

⇒ Recettes conformes aux prévisions pendant la préfiguration.

	Plan d'eau	Terrestre	Remarque
ARES	9 220	39 214	
ANDERNOS	436 163	49 759	reste terrestre Ateliers
LANTON	357 700	22 686	
GUJAN	118 705	en Cours	
LA TESTE	281 939	27 666	reste terrestre La Teste Centre
TOTAL	1 203 727	139 325	1 343 052

Physionomie l'an prochain (sous réserve du vote du Conseil Syndical du 8 janvier 2019):

- Aucune augmentation (en revanche application complète notamment sur le plan d'eau pour les grandes unités avec équipements complets);
- Extension de la réduction de 30% pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports compte tenu des frais d'entretien que génèrent ces derniers;
- Correction tarif de passage catégorie B et C;

Calendrier:

Plan d'eau en avril-juin 2019; terrestre en juillet-septembre 2019;

IV. Travaux et programmation

▪ Réalisés cette année:

- Aménagement Rocher: 1,8 M€
- Dossier environnemental Dragage La Teste Centre: courrier DDTM retard de l'instruction

- 10 opérations en entretien maintenance (sur 250 référencées) pour un total de 20 000 € environ dont
 - sécurisation, déconstruction moyen de levage entrée du port,
 - entretien courant sur voiries,
 - mises en sécurité, réparation, déconstruction de cabanes...

UPNBA : besoin d'un ponton d'accueil pour plaisanciers. Donner la liste des professionnels susceptibles d'en avoir besoin à David ROMERO (SMPBA).

Evacuation des eaux pluviales : Mme DUBERN remet une photo d'inondation à Monsieur TOUZEAU en demandant ce qui est envisagé sur les voiries. Réponse : une opération de réfection complète de la route d'accès à la digue centrale est nécessaire. Elle est programmée et sera réalisée en même temps que l'enfouissement des réseaux piloté par la commune. Le traitement de l'évacuation des eaux pluviales constituera un point particulier de vigilance.

Gestion des cabanes : Monsieur CHAUVET précise que si lorsqu'une cabane est en très mauvais état elle sera reconstruite aux normes par SMPBA (gestionnaire) et réattribuée avec une majoration de redevance au tarif terre plein + cabane.

▪ **A venir:**

- Fin Rocher avec enfouissement des réseaux en lien avec la mairie;
- Dragage du port / canalette / prés salés : 2M€
- Proposition de rénovation 400ml quai La Teste Centre darse annexe à l'ouest et au fond;
- Construction/réparation de cabanes;
- Programme pour future aire de carénage;
- Aménagements commun site des prés salés (digue, voiries);
- Reprise voiries La Teste Centre;
- + entretien maintenance, élagage...

Monsieur EROLES propose de faire un diagnostic avec les ostréiculteurs pour étudier les besoins en terme de travaux. Monsieur TOUZEAU souhaite le soutien des ostréiculteurs pour ne pas freiner les projets. Monsieur CLEMENT invite les ostréiculteurs à signaler tout problème. Monsieur CHAUVET précise que le SMPBA s'inscrit dans une démarche claire pour 2020 : étude du besoin et de la meilleure solution, puis inscription budgétaire.

V. Le dragage :

- En 2018:

- Travaux d'entretien du site de La Mole;
- Opérations ponctuelles entrées Bety et port ostréicole à Andernos;
- Programme et dossier environnemental La Teste centre;
- Programme dragage Port Ostréicole Andernos;
- Quelques opérations d'entretien des ouvrages à Lanton;

- Actuellement:

- Dragage du port de Gujan;
- Instruction dossier La Teste/Canelette/ Prés Salés (retard prévisible);
- Dossier environnemental Andernos
- Entretien site des Quinconces à Andernos;

A venir 2019:

- Suite et fin Port de Gujan (en phase avec le calendrier à ce jour)
- Travaux La Teste Centre;
- Dragage Port Ostréicole Andernos;
- Programme à prévoir Cassy à Lanton;

VI. Gestion Portuaire – Règlement de gestion :

Bilan police portuaire 2018:

- 32 mises en demeure légales, avant poursuites;
- 8 Saisines du TA par le SMPBA:
 - 6 requêtes sur le fond (3 condamnations, 2 délibérés, 1 instruction);
 - 2 référés (1 rejeté (pas d'urgence), 1 injonction de faire).
- 3 Saisines contre le SMPBA
 - 2 sur le fond (1 fin instruction et 1 désistement).
 - 1 référé contre de SMPBA, rejeté.
- 1 appel au Conseil d'Etat, rejeté.

Evolutions:

- Calage établi entre CTAOT/CCM (date, dossiers) mais CTAOT hors culture marine possibles;
- Document unique SMPBA/DDTM d'information aux professionnels sur les procédures AOT et AECM;
- Projet de règlement de gestion fera l'objet d'une relecture fin novembre, avant d'être proposé au vote des élus au prochain Conseil Syndical.

Le règlement de gestion:

- Synthèse des réglementations existantes (CG3P, code des transports, code rural...);
- Plan d'eau:
 - réaffirmation de la place plan d'eau comme personnelle, précaire, révocable, non cessible...
 - rappels sur les usages en terme de liste d'attente (chronologie);
 - priorité aux professionnels mais justificatifs selon les cas (exple entreprises nautiques);
- Terrestre:
 - identification des ayants droits;
 - durées communément attribuées;
 - transmissions réalisées en tenant compte de la cession éventuelle de l'entreprise concernée...

=> Dernière relecture du conseil consultatif le 30 novembre 2018.

VII. Questions diverses :

Questions de l'association AUPORT:

- Prés salés: port à sec et influence des marées?

Le site au droit du port à sec restera échouable ;

- Prés salés: port à sec et réduction du nombre de navires?

Oui théoriquement le nombre de mouillages devrait baisser et ce à l'échelle du Bassin (et pas uniquement pour La Teste)

- Dragage: influence sur la maline, protection?

Tous les dragages se font avec toutes les précautions et mesures pour éviter les impacts sur la maline.

- Aire de carénage: quand? Où?

Réunion de programme sera organisée en janvier avec membres du conseil consultatifs + entreprises nautiques+ usagers.

- Sécurité routière, stationnement, cale de mise à l'eau?

Un aménagement va être réalisé pour améliorer la sécurité à cet endroit et éviter des stationnements intempestifs.

Monsieur TOUZEAU rappelle que le conseil portuaire est un outil qui permet le respect des compétences de chacun et que nous ne pouvons réussir que collectivement.

L'ordre du jour étant épuisé, Il conclut en remerciant l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, et lève la séance.

Le Président du Syndicat Mixte
des ports du Bassin d'Arcachon


Jean TOUZEAU

